

**Compte-rendu de la séance
du comité sivoval
du mardi 10 septembre 2024**

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 15

Votants : 18

L’an deux-mille-vingt-quatre, le 10 septembre à 20h00, le Comité sivoval du SIVOM du secteur de Riaillé, dûment convoqué, s’est réuni dans la salle des loisirs de la commune de Pannecé, sous la présidence de Monsieur Jérôme SQUELARD,

Date de convocation : 30/08/2024

PRESENTS : Cécile ALBERT, Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Ann BENOIST, Jean-Michel CLAUDE, David GAUTRET, Saïd KADDAR, Bénédicte LECOMTE, Marie-Thérèse LHERIAU, Laurent LOYER, André RAITIERE, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Jérôme SQUELARD, Marine TESTARD,

ABSENTS : Jean-Pierre BELLEIL, Jessica DUFOUR, Annelise LEVEQUE (donne pouvoir à André RAITIERE), Xavier LOUBERT-DAVAINE (donne pouvoir à Bénédicte LECOMTE), Roseline VOISIN (donne pouvoir à Ann BENOIST).

SECRETAIRE : Marie-Thérèse LHERIAU

1^{er} POINT : APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l’unanimité des membres présents et représentés.

2^{ème} POINT : ACTUALITES DES SERVICES

Monsieur le Président donne la parole aux vice-présidentes afin qu’elles présentent l’actualité de chaque service.

Madame la vice-présidente en charge de la petite enfance présente l’actualité du Relais Petite Enfance et du Service Familles :

FAITS MARQUANTS

- Soirée Nature du 27 juin à Vioreau**

Soirée de professionnalisation sur les bienfaits de la Nature et l’intérêt des activités en extérieur pour les tout-petits. Avec Audrey Tachoire de « Part Nature »



- Chiffres de la rentrée 2024**

	En activité selon le Conseil Départemental	Nombre de places d'accueil	En activité selon le RPE	Nombre de places d'accueil
Joué sur Endre	20	71	18	63
Pannecé	15	54	11	44
Riaillé	18	63	18	63
Teillé	14	54	9	35
Trans sur Endre	9	33	9	33
TOTAL	76	275	65	238



Comité Sivoval 10 septembre 2024

ACTUALITES DU RPE

- **Ateliers “DEVENIR PARENTS” organisés par le Relais CAF du pays d’Ancenis**

Cycle de 3 ateliers pour les futurs parents en octobre 2024 à Riaillé (Salle petite enfance de l’Orange Bleue)



- **Formation “Comprendre les émotions pour mieux accompagner l’enfant au quotidien” pour les assistantes maternelles**

Les samedis 5 et 12 octobre 2024 à Riaillé



- **Soirée de rentrée du RPE et des Assistantes Maternelles du secteur**

Le jeudi 17 octobre à 19h30, salle petite enfance de l’Orange bleue à Riaillé

8

Comité Sivomal 10 septembre 2024

- **Spectacle LUDILO,**

Festival « Ce soir je sors mes parents » organisé par la COMPA

Représentation pour les enfants et les assistantes maternelles :

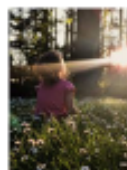
Jeudi 10 octobre à 10h, salle polyvalente de Trans sur Erdre



- **Ateliers de sensibilisation à l’art**

Nouveau partenariat avec le centre d’art contemporain du pays d’Ancenis, le MAT.

Visites sensorielles d’une exposition itinérante, à destination des tout-petits et de leurs assistantes maternelles (Teillé, Riaillé et Trans sur Erdre)



- **Ateliers de sophrologie ludique**

2 soirées de sophrologie pour les assistantes maternelles et 4 ateliers en matinée avec les enfants sur novembre et décembre 2024

9

Comité Sivomal 10 septembre 2024

PROJETS

- **Spectacle de fin d'année, « Eclats de rires en cocotte » par l'Atelier Flottant**
Mardi 10 décembre, salle de la Riante vallée à Riaillé
Mime, bruitage et magie ...



- **“Le Prix Album des tout-petits”**
Partenariat avec BiblioFil et le service familles,
Comité de lecture composé d'Assistants Maternelles
Organisation d'un vote auprès des familles utilisatrices des
bibliothèques, du LAEP, du RPE etc
Projet : Livre offert aux nouvelles naissances en 2025 ?



- **Semaine nationale de la Petite Enfance du 15 au 22 mars 2025**
“Encore! Jouer à l'infini”



10

Comité Sivomal 10 septembre 2024

FAITS MARQUANTS

- Les portes ouvertes du LAEP jeudi 20 juin
- Bilan du festival Ac{corps}dons-nous édition 2024
- Bilan 2023 du service familles
- Démarrage des « vacances en mouvements » le jeudi 11 juillet dans la salle motricité de l'école de Trans/Erdre. Atelier motricité enfants/parents à chaque période de vacances scolaires.



12

Comité Sivomal 10 septembre 2024

ACTUALITES

- Exposition photos "se rencontrer avec la photographie" à l'Espace sport et culture de Teillé jusqu'au 28 septembre (photos des habitants du territoire réalisées pendant le festival ac{corps}dons-nous 2024)
- Ecriture du projet pédagogique du LAEP avec l'équipe des accueillants
- Les ateliers enfants/parents sur tout le territoire : sortie nature, cuisine, yoga, kamishibai sur les épices, motricité ...
- Réalisation avec les parents du collectif "Parents à bord" d'un agenda des ateliers enfants/parents et de soirées pour les parents.



Atelier
yoga
enfants/
parents
22/06/24

13

Comité Sivomal 10 septembre 2024

PROJETS

- Projet autour de l'alimentation en partenariat avec France Services. Les services s'inscrivent également dans un projet plus large avec la CPAM et différents partenaires autour de 'l'alimentation et de l'activité physique' au Printemps 2025.
- Préparation de la semaine nationale de la Petite Enfance du 15 au 22 mars 2025 en partenariat avec le RPE et le réseau Biblio'fil.
- Démarrage de la préparation du festival Ac{corps}dons-nous édition 2026



Première
réunion jeudi
05/09/24

14

Comité Sivomal 10 septembre 2024

PROJECTION EFFECTIVES APS SUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

APS TEILLE :

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Soir	Matin	Soir
58	1 Directrice 4 anims le matin 5 anims le soir	105 (65 Jacques Demy et 40 pour St Pierre)				
			35	34	56	65

Pour le moment pas de liste d'attente, si les effectifs dépassent plus de 58 enfants, la coordinatrice irait en renfort.

APS PANNECE:

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Soir	Matin	Soir
48	1 Directrice 3 anims	68				
			31	29	46	52

Pour le moment pas de liste d'attente, si les effectifs dépassent plus de 48 enfants, la coordinatrice irait en renfort.

16

Comité Sivomal 10 septembre 2024

APS TRANS SUR ERDRE:

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Soir	Matin	Soir
44	1 Directrice 3 anims	74				
			27	26	37	51

Pour le moment pas de liste d'attente, si les effectifs dépassent plus de 44 enfants, la coordinatrice irait en renfort.

APS RIAILLE

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Soir	Matin	Soir
62	1 Directrice 5 anims le matin 6 anims le soir	125 (77 Notre Dame et 48 Robert Doisneau)				
			33	49	57	65

Pour le moment pas de liste d'attente.

APS JOUÉ SUR ERDRE

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Soir	Matin	Soir
93 Et 120 si ouverture des Glycines	1 Directrice 10 anims	146 (75 St Louis et 71 Jalivot)				
			76	43	120	103

Nous attendons de voir si les effectifs réalisés dépassent les 93 d'ici la semaine prochaine, si oui nous ouvrirons la salle des glycines le matin.

17

Comité Sivomal 10 septembre 2024

PROJECTION EFFECTIFS MERCREDI SUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

ALSH TEILLE :

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
36	1 Directrice (multi-sites) 4 anims	80	32	27	39	37

10 enfants en liste d'attente.

ALSH RIAILLE:

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
36	1 Directrice (multi-sites) 4 anims	73	34	27	37	32

5 enfants en liste d'attente.

ALSH JOUE SUR ERDRE:

Nbre de place dans l'accueil	Equipe	Nombre d'enfants inscrits	Effectif minimum attendu		Effectif maximum attendu	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
80	1 Directrice (multi-sites) 4 anims	145	67	54	74	64

18

Comité Sivomal 10 septembre 2024

- Retour sur l'Eco R'Aide 2024 qui s'est déroulé à Teillé cet été avec une belle participation et une vraie réussite organisationnelle.
- Retour sur la journée pédagogique du 30 août qui rassemble l'ensemble des équipes du service enfance jeunesse autour d'activités de partage et de cohésion.

COMITÉ DE PILOTAGE – 28 AOÛT



Participants :

- Sous-Préfet,
- Président du SIVOM,
- Élus de la commission France Services,
- Agents,
- Opérateurs nationaux (CAF, CPAM, DGFIP, Ministère de l'Intérieur),
- Responsable espace Multimédia de la COMPA



- Présentation du bilan 2023,
- Perspectives 2024,
- Temps d'échanges avec M. le Sous-Préfet et les opérateurs

3

Comité Sivomal 10 septembre 2024

ACTUALITÉS



- Réussite au concours "adjoint administratif principal 2^{ème} classe"
- Formation d'intégration fin juin / début juillet
- Immersion agence France Travail Ancenis-Saint-Géréon (formation continue France Services)



- Continuité du projet "Appel à Manifestation d'Intérêt : France Services, Lieux Innovants, Lieux Accueillants"



- Permanences fiscales : rectification déclaration de revenus, avis fonciers ...
- 3 dates : 12 et 19 septembre / 19 novembre
- Nouveauté : présence d'un agent du service départemental des impôts fonciers

4

Comité Sivomal 10 septembre 2024

PROJETS



- Prévention et sensibilisation à la Sécurité Routière (remise à niveau du code de la route, conférence théâtralisée, humoristique et participative)
Subvention de 1000 €



- Intégration du nouvel opérateur au 1^{er} Novembre dans le bouquet de services France Services (formation, rencontre opérateur)



- Participation journées France Services : 1 journée numérique avec l'espace Multimédia, permanences CPAM...



- Formation de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles à destination des France Services (Vallons de l'Erdre, Ancenis) et partenaires (EDS)
20 novembre – salle de réunion du SIVOM

5

Comité Sivomal 10 septembre 2024

3^{ème} POINT : Point sur l'avancée du travail effectué au sein du comité de pilotage Petite Enfance

Dernière réunion le 10 juin 2024 : aucun parent présent et seulement 3 communes représentées.

Piste de réflexion :

- Micro-crèche 12 places pour un public : familles en fragilité
- Ouverture sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) en fonction des locaux disponibles voir sur Joué sur Erdre
- Horaires : 8h-18h
- Professionnels : 1 référente pédagogique (éducatrice de jeunes enfants), 1 auxiliaire de puériculture, 2 CAP accompagnant éducatif petite enfance

Etapas à venir :

- Prendre rendez-vous avec la PMI pour faire le point sur les travaux de mises aux normes sur les bâtiments
- Estimer le coût de revient d'une telle structure
- Engager une réflexion sur comment répondre aux attentes de la CAF (fourniture des couches et des repas)

Madame la vice-présidente en charge de France Services présente les suites de cette étude :

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT "LIEUX INNOVANTS, LIEUX ACCUEILLANTS"

- Diagnostic réalisé le jeudi 30 mai 2024 par M. ABRAHAM du Cabinet TICO



Objectif : identifier des opportunités de transformation de notre France Services



19

Comité Sivomal 10 septembre 2024

- Juillet 2024

Visio de présentation du diagnostic le 17 juillet 2024, animée par la société TICO et la Banque des territoires.

PISTES DE SOLUTIONS ENVISAGEABLES	OPPORTUNITÉS		
	OPP. 1	OPP. 2	OPP. 3
SERVICES			
Niveau 1 : La mise en visibilité de l'offre de service de la France services de Riailé		●	
ESPACES			
Niveau 1 : Mise en place d'une signalétique au sol pour clarifier les flux et habillage des lieux à l'image des Riailéens	●	●	●
Niveau 2 : Amélioration de la confidentialité via l'installation d'une paroi délimitant la zone d'attente et un espace de bureau supplémentaire		●	●
Niveau 3 : Remaniement du rez-de-chaussé vers des zones exploitables et accessibles et permettant d'organiser des espaces de stockage supplémentaires			●

20

Comité Sivomal 10 septembre 2024

- Octobre-novembre 2024 : travail avec le cabinet KATRA autour du design d'espace pour plan d'actions et chiffrage.



- Décembre 2024 : présentation des éléments aux assemblées délibérantes du SIVOM et de la mairie de Riailé pour validation ou non du projet.


21

Comité Sivomal 10 septembre 2024

5^{ème} POINT : PROJET D'ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF DE PREVOYANCE

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante, les modalités d'adhésion et de financement du nouveau contrat de Prévoyance déterminées par l'accord collectif régional du 09 juillet 2024 et des garanties et tarifs proposés par l'assureur retenu COLLECTEAM/ALLIANZ. Ce contrat de prévoyance porte sur la couverture des risques d'incapacité temporaire de travail et d'invalidité des agents avec une participation minimale de l'employeur à hauteur de 50% de la cotisation du régime de base.

Les membres du comité sont ensuite invités à statuer sur le niveau de garantie de maintien du revenu net des agents en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité en choisissant soit une indemnisation à 90%, soit une indemnisation à 95% et qui déterminera le taux de cotisation équivalent :

 La garantie de base :	
Vous avez à choisir entre 2 niveaux de garanties de maintien du revenu net de vos agents en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité.	
	Taux de cotisation % du revenu brut comprenant : le traitement indiciaire (+ NBI) et le régime indemnitaire
90 %	1,93 %
95 %	2,12 %

Une réflexion s'engage ensuite sur le taux de participation de l'employeur qui devra être au minimum de 50%.

Après échanges, le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'adhérer au nouveau contrat collectif de Prévoyance proposé.

Article 2 : de retenir le niveau de garantie de maintien du revenu net des agents à 95%

Article 3 : de garantir le taux de participation employeur à 50% tout en réfléchissant à une prise en charge progressive suivant le niveau de rémunération des agents

Article 4 : de solliciter l'avis du CST sur ce projet d'adhésion

6^{ème} POINT : CREATION D'UN POSTE D'APPRENTI AU SEIN DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante, le projet de création d'un poste d'apprenti au sein du service enfance jeunesse pour une période allant du 12 septembre 2024 au 21 novembre 2025.

La formation suivie en alternance serait un BPJEPS Loisirs Tous Publics à l'IRSS d'Angers avec 650 heures de formation et 1520 heures en entreprise avec un coût de formation de 10 212 €. Celle-ci serait prise en charge à hauteur de 8750€ par le CNFPT.

Le salaire de l'apprenti serait défini de la manière suivante :

De sept 2024 à avril 2025 : 43% du SMIC

De mai 2025 à mi-septembre 2025 : 53% du SMIC

De mi-septembre 2025 à novembre 2025 : 61% du SMIC

La CAF s'est engagé sur une aide de 6000€ pour financer ce poste.

Le Comité Social Territorial, dans sa séance du 30 août 2024, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Après échanges, le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : de créer un poste d'apprenti du 12 septembre 2024 au 21 novembre 2025.

Article 2 : de fixer la rémunération de l'apprenti de la manière suivante :

- **De sept 2024 à avril 2025 : 43% du SMIC**
- **De mai 2025 à mi-septembre 2025 : 53% du SMIC**
- **De mi-septembre 2025 à novembre 2025 : 61% du SMIC**

Article 3 : d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires au bon fonctionnement de cet apprentissage.

7^{ème} POINT : CREATION D'UN POSTE D'AJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS COMPLET

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un agent du Sivom a réussi le concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Il propose donc de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et de fixer la date de nomination sur ce grade sachant que celle-ci ne pourra intervenir qu'à partir du 1^{er} janvier 2025 date à laquelle l'agent concerné aura fini sa période de stage.

Après échanges, le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet

Article 2 : de nommer l'agent concerné au 1^{er} janvier 2025

8^{ème} POINT : ETUDE DE TROIS DEMANDES DE FORMATION

- 1) La coordinatrice du Relais Petite Enfance et responsable du Service Familles, souhaite passer un Diplôme Universitaire « Accompagnement à la Parentalité » à compter du 1^{er} janvier 2025. Le coût de cette formation serait de 3400€ + les droits universitaires.
Réponse du comité : accordée
- 2) Une animatrice périscolaire, souhaite utiliser les heures de son Compte Personnel de Formation pour suivre une formation continue sur 8 mois d'assistant comptable dans une démarche de reconversion professionnelle. Le coût de cette formation serait de 2790€.
Réponse du comité : refusée (présentation tardive de la demande, pas d'entretien d'évaluation professionnelle depuis 2 ans, évolution de la demande la veille du comité).
- 3) Une animatrice périscolaire, également directrice sur les ALSH durant les vacances, souhaite passer le BPJEPS Loisirs Tous Publics à compter de novembre 2024. Le coût de cette formation serait de 8660€.
Réponse du comité : refusée (présentation tardive de la demande, coût important de la formation qui nécessite d'être programmé au budget).

Les élus du comité souhaitent qu'un groupe de travail se constitue afin de fixer un cadre plus lisible sur la formation professionnelle des agents et notamment sur les points suivants (prévoir le recueil des demandes de formation au moment des entretiens professionnels, définir un seuil d'utilisation annuelle des heures CPF, revoir le budget annuel de formation, ...).

9^{ème} POINT : ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOURVABLES

Madame la vice-présidente aux finances, informe l'assemblée de la demande du comptable qui souhaite que, sept montants inférieurs au seuil de poursuite, soient placés en créances irrécouvrables pour un montant total de 18.11€. Ces sommes correspondent à des factures du centre de loisirs sur les années 2022 et 2023.

Le comptable demande également de placer deux montants en créances irrécouvrables :

- Surendettement d'un particulier et effacement de sa dette pour 106.05 € (année 2023)
- Combinaison infructueuse d'actes de recouvrement avec reste à recouvrer de 63.60 € (année 2018)

Le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la demande d'admission en non-valeur pour les créances citées ci-dessus.

10^{ème} POINT : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET N°1

Monsieur le Directeur des services informe le comité sivomal qu'il convient de prendre une décision modificative au budget 2024 pour pallier aux amortissements des biens d'équipement de l'année en cours et pour renforcer le chapitre 16 compte-tenu des emprunts contractés en cours d'année :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 725,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-2805-020 : Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	390,00 €
R-281828-020 : Amort. autres matériels de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	916,70 €
R-281838-020 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	374,80 €
R-281848-020 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,50 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 725,00 €
D-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 530,00 €	5 530,00 €	0,00 €	1 725,00 €
Total Général		0,00 €		1 725,00 €

le comité sivomal,

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} : d'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.

11^{ème} POINT : POINT FINANCIER

Madame la vice-présidente aux finances présente un point financier à la date du 31 août 2024 :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 725,00 €	1 725,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-2805-020 : Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	390,00 €
R-281828-020 : Amort. autres matériels de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	916,70 €
R-281838-020 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	374,80 €
R-281848-020 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,50 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 725,00 €
D-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 530,00 €	5 530,00 €	0,00 €	1 725,00 €
Total Général		0,00 €		1 725,00 €

12^{ème} POINT : AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA COMMUNE DE RIAILLÉ POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Monsieur le Président présente au comité un projet d'avenant à la convention conclue en 2015 avec la mairie de Riaillé :

PREAMBULE :

Dans le cadre d'une convention conclue le 10/07/2015, la commune met à disposition du service « enfance-jeunesse » du SIVOM du secteur de Riaillé plusieurs locaux communaux pour les besoins de ses activités.

Le présent avenant a pour objet de préciser les modalités de remboursement des frais supportés par la commune pour le fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) du SIVOM lors des vacances de Pâques et d'été.

ARTICLE 1 : Prestations facturables

Lors du fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) du SIVOM, le service des repas et l'entretien du restaurant scolaire seront effectués par un agent du service de restauration de la commune de Riaillé.

Les modalités d'intervention de l'agent communal sont les suivantes :

Période d'intervention	Nombre de jours	Heures/jour	Total
<i>Mercredi (période scolaire)</i>			
Ménage du restaurant scolaire	36	3h	108h
<i>Vacances de Pâques</i>			
Ménage du restaurant scolaire	8	3h	24h
Sanitaires centre de loisirs + hall + RTB	6	0,75h	4,50h
Ménage centre de loisirs	4	2,25h	9h
<i>Vacances d'été</i>			
Ménage du restaurant scolaire	20	3	60h
Sanitaires centre de loisirs + hall + RTB	15	0,75h	11,25h
Ménage centre de loisirs	10	2,25h	22,50h
Total			239,25h

La commune en demandera le remboursement au SIVOM par émission d'un titre de recettes établi comme suit :
Coût horaire moyen net (traitement + charge) du service « restaurant » x 239.25 heures

ARTICLE 2 : Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention conclue le 10/07/2015 demeurent inchangées.

le comité sivomal,

DECIDE avec 17 voix pour et 1 abstention

Article 1^{er} : d'approuver l'avenant proposé ci-dessus

Article 2 : donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer ce document

13^{ème} POINT : AVENANT N°2 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA COMMUNE DE RIAILLÉ POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE L'ESPACE FRANCE SERVICES ET DU SIVOM

Monsieur le Président présente au comité un projet d'avenant à la convention conclue en 2009 avec la mairie de Riaillé :

PREAMBULE

Dans le cadre d'une convention conclue le 01/10/2009 et de l'avenant n° 1 en date du 09/07/2012, la commune met à disposition du SIVOM du secteur de Riaillé un immeuble situé 182, rue du cèdre pour les besoins de la maison de services au public.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte une diminution du temps nécessaire à l'entretien des locaux effectué par le personnel de la commune de Riaillé.

ARTICLE 1 : Entretien des locaux

A compter du 1er janvier 2024, la commune assure l'entretien des locaux mis à disposition, 2 fois par semaine, à raison de 3 heures par semaine et sur une durée annuelle de 48 semaines.

La commune en demandera le remboursement au SIVOM par émission d'un titre de recettes établi comme suit : Coût horaire moyen net (traitement + charge) du service « entretien x 144 heures (3h x 48 semaines)

ARTICLE 2 : Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention conclue le 01/10/2009 et de l'avenant n° 1 du 09/07/2012 demeurent inchangées.

le comité sivomal,

DECIDE avec 17 voix pour et 1 abstention

Article 1^{er} : d'approuver l'avenant proposé ci-dessus

Article 2 : donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer ce document

14^{ème} POINT : INFOS DIVERSES

1) Départ du major LELASSEUX en octobre 2024

2) Point sur la CTG :

- La COMPA accepte de prendre la mission de coordination avec un poste de « super chargé de coopération ».
- Afin d'uniformiser le soutien sur le territoire, la CAF a fait évoluer les critères de prise en compte des chargés de coopération à l'échelle du territoire avec les règles suivantes :
 - Etp/territoire :
 - Territoire de moins de 3 500 habitants : 0,5 Etp
 - Entre 3 500 habitants et 7 000 habitants : 1 Etp
 - Plus de 7 000 habitants : 1,2 Etp
 - Montant par Etp : 20 000 €/Etp

Compte tenu de ces nouveaux critères, le soutien chargé de coopération pour le Sivom de Riaillé sera le suivant : 1.2 Etp avec une subvention de 24 000€/an (actuellement 2 Etp pour 20 686€/an)

RAPPEL DES DATES DES PROCHAINS COMITES SIVOMAUX

- Mardi 03 décembre 2024 à Riaillé

Fin de la réunion à 22h30

Comité sivomal du 10 septembre 2024

Signatures

CIVILITE	NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURES
Mme	ALBERT	Cécile	Vice-Présidente	
Mme	ANCAUX	Nathalie	Vice-Présidente	
Mme	BAUDOUIIN	Astrid	Vice-Présidente	
Mr	BELLEIL	Jean-Pierre	élu	Excusé
Mme	BENOIST	Ann	élue	
Mr	CLAUDE	Jean-Michel	élu	
Mme	DUFOUR	Jessica	élue	Absente
Mr	GAUTRET	David	élu	
Mr	KADDAR	Saïd	élu	
Mme	LECOMTE	Bénédicte	élue	
Mme	LEVEQUE	Annelise	élue	Excusée (a donné pouvoir à André RAITIERE)
Mme	LHERIAU	Marie-Thérèse	Vice-Présidente	
Mr	LOUBERT- DAVAINE	Xavier	élu	Excusé (a donné pouvoir à Bénédicte LECOMTE)
Mr	LOYER	Laurent	élu	
Mr	RAITIERE	André	élu	
Mr	RAITIERE	Guillaume	élu	
Mme	RULLIER	Anne	élue	
Mr	SQUELARD	Jérôme	Président	
Mme	TESTARD	Marine	élue	
Mme	VOISIN	Roseline	élue	Excusé (a donné pouvoir à Ann BENOIST)